Interpellation présentée par le député : M. Eric Leyvraz

Date de dépôt : 16 mai 2010

## Interpellation urgente écrite Qui peut encore investir dans le photovoltaïque ?

Mesdames et Messieurs les députés,

L'installation de pan neaux photovoltaïques représente un gros investissement, de l'ordre de 1000 F p ar m2; il faut 8 m 2 pour produire 1kW/h.

Il y a 6 ans, la mise en place de ce m oyen de production électrique obtenait des garanties à long terme : La BCG fournissait un emprunt à taux fixe (3%) sur 20 ans, grâce à la garantie de l'Etat de Genève. L'installateur savait qu'il pourrait amortir sa dépense avec un prix garanti par les SIG de 85cts/kW/h.

Aujourd'hui, la situation a com plètement changé. L'Etat de Genèv e n'apporte plus de garantie, donc le promoteur ne peut obtenir un taux fixe auprès de sa banque. L'électricité est achetée par Swissgrid, par l'entremise de Poolénergie qui, selon l'OFEN (Office fédéral de l'énergie), propose un prix à la baisse, TVA incluse! Pour les installations antérieures à 2006, on change les règles du jeu en cours de route. Comment un investisseur sérieux peut-il se lancer dans cette av enture photovoltaïque avec la certi tude que les tau x bancaires vont monter, que le prix du kW/h n'est pas garanti (il baissera d'ailleurs de 8% cette ann ée), que la TVA subira en 25 ans d'autres hausses que celle de 0,4% déjà annoncée? J'ai l'exemple d'un investissement de 400.000 F que le pro priétaire commence à reg retter; il pensait simplement pouvoir rembourser sa dépense sur 20 ans, en fait cela risque de lui coûter cher!

IUE 986 2/2

Il y a d onc un fossé entre les déclarations de l'Etat, q ui dit vouloir promouvoir les énergies renouvelables, et la réalité sur le terrain. Rappelons qu'à Zürich, l'Etat indexe le prix d'achat de l'électricité photovoltaïque au coût de la vie

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat est-il véritablemen t prêt à encour ager la production d'énergies renouvelables, dont le photovoltaïque fait partie?

En vous remerciant de l'attention que vous vou drez bien porter à ma demande, je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, mes respectueuses salutations,